

Profil d'enseignement

Institut supérieur de soins infirmiers Galilée (ISSIG)

Spécialisation en santé communautaire (2019-2020)

1. TEXTE INTRODUCTIF	p : 2
2. ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX.....	p : 3
3. REFERENTIEL DE COMPETENCES	P : 4
4. PROGRAMME D'ETUDE	p : 5

1. TEXTE INTRODUCTIF

L'infirmier en santé communautaire s'inscrit dans la continuité de la formation bachelier en soins infirmiers en axant principalement son intervention auprès d'individus, groupes ou communautés.

S'inscrivant dans une démarche participative, il développe ses aptitudes d'analyse afin de faire émerger les besoins et les demandes de l'individu, du groupe et de la communauté.

A ce titre, plaçant l'individu, le groupe et la communauté au centre de ses préoccupations, il adopte une approche holistique et globale des personnes qu'il accompagne. Il s'associe avec elles afin de les stimuler à prendre une part active à la réalisation du projet de soins axé sur la promotion de la santé, l'éducation, la prévention de la maladie, les soins curatifs, de réadaptation et palliatifs.

Il pratique dans le respect de l'éthique, des règles déontologiques et du cadre légal propres à sa profession et veille à assurer la continuité de la démarche en santé communautaire.

Appelé à faire face à des situations complexes, il est capable de concevoir et de mettre en œuvre des projets de santé communautaire dont il est responsable des résultats. Il fonde son action sur la mobilisation des ressources du bénéficiaire, du groupe, de la communauté et des ressources institutionnelles en collaborant avec l'équipe pluridisciplinaire et le réseau.

Tenu de s'adapter aux personnes, aux différentes réalités, aux divers contextes d'intervention et environnements de travail, il fait de la communication un outil privilégié lui permettant d'interagir avec les bénéficiaires de soins, les équipes de travail et les autres intervenants tout en prenant de façon responsable la place et les décisions qui lui incombent.

S'inscrivant dans les valeurs de l'intervention communautaire que sont entre autres l'autonomie, la justice sociale, l'équité, le respect et la solidarité, l'infirmier en santé communautaire aura comme but de promouvoir la santé, de la personne, des groupes et/ou de la communauté qu'il rencontre.

Pour ce faire, l'infirmier en santé communautaire explore les situations de vie, identifie les déterminants de santé et en analyse les interdépendances en plaçant la personne, le groupe ou la communauté au centre de ses préoccupations.

En interdisciplinarité, il développe, assure, coordonne et évalue des actions communautaires en cherchant la participation active des bénéficiaires, dans un but de promotion de la santé et de diminution des inégalités sociales de santé.

Les familles de situation présentent les lieux d'activités d'intégration professionnelle (stages) dans lesquels l'étudiant pourra développer les compétences du référentiel. Il est à noter qu'elles ne sont qu'une manière de présenter les activités spécifiques de formation et non le reflet de la situation réelle. En effet, les professionnels et la personne apprenante se situent en permanence dans plusieurs familles de situations qui se chevauchent, se croisent et s'articulent....

La formation correspond au niveau 6 du cadre Européen de Certifications (CEC). Elle propose une offre d'enseignement diversifiée et adaptée à l'évolution du contexte sociétal.

La dimension résolument humaine de cet enseignement prépare l'étudiant à aborder sereinement sa carrière future, tout en garantissant son épanouissement personnel ainsi qu'à être un citoyen actif dans une société démocratique. A ce titre, il participe à la promotion de la profession par la connaissance du système de santé, des organes de décision et de l'actualité en la matière.

Cette formation crée et maintient une large base et un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation. Le leadership et la démarche réflexive oriente la pratique professionnelle.

2. ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX

Durant et au terme de sa formation l'étudiant se construit professionnellement en se référant à un modèle conceptuel qu'il intègre dans l'application de sa démarche de santé communautaire. Il prend connaissance des réglementations en vigueur et s'adapte au cadre légal et institutionnel afin de développer une réflexion éthique et déontologique. Par la réflexivité dont il fait preuve, il cherche sans cesse l'amélioration de la qualité et la participation des bénéficiaires. Sur base de ces principes fondamentaux, au terme de sa formation l'étudiant :

1. Démontre, de manière constante et transversale son implication dans la spécialisation tant dans son champ autonome qu'en collaboration, favorisant la santé et le mieux-être des bénéficiaires de la démarche en santé communautaire et visant l'atteinte de résultats identifiés.
2. Présente, lors des épreuves d'intégration, les éléments de la construction de son identité professionnelle.
3. Argumente sa démarche éthique, en tenant compte de la mixité culturelle et de la lutte contre les inégalités sociales en santé, lors des différentes activités pédagogiques et professionnelles.
4. Démontre sa capacité à mobiliser les ressources humaines et financières, à collaborer avec le réseau.
5. Etaye ses analyses (au pluriel) en vue de poser un diagnostic communautaire en faisant preuve d'une approche globale et holistique des personnes / des communautés. Pour ce faire, il s'associe aux diverses parties prenantes en vue d'identifier leurs besoins, leurs ressources et faire émerger une demande.
6. Conçoit les interventions individuelles ou communautaires, axées sur la promotion de la santé, l'éducation, la prévention de la maladie, les soins curatifs, de réadaptation et palliatifs au travers de la démarche participative, fondée sur une démarche de qualité.
7. Evalue les interventions individuelles ou communautaires, lors de situations d'intégrations professionnelles et au travers d'une démarche participative.
8. Communique verbalement et non verbalement en tenant compte des besoins et en mobilisant les techniques et les outils de développement personnel et de communication.
9. Fait preuve d'une approche holistique des personnes qu'il accompagne et s'associe avec elles afin de les stimuler à prendre une part active à la réalisation du projet d'interventions individuelles ou communautaires, que ce soit sur le plan national et international, au travers des situations d'intégrations professionnelles et de la journée d'étude.
10. Questionne ses pratiques et cherche à enrichir son champ de connaissances et de pratiques professionnelles, dans une démarche réflexive.

3. REFERENTIEL DE COMPETENCES :

Compétence. 1: S’impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.

- 1.1. Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
- 1.2. Construire son projet professionnel en faisant preuve d’engagement
- 1.3. Développer ses aptitudes d’analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4. Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.5. Adopter un comportement responsable et citoyen

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1. Respecter le cadre légal spécifique au domaine d’activité
- 2.2 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2. S’engager dans une réflexion éthique

Compétence 3 : Gérer (participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.1 Mobiliser les ressources du bénéficiaire, du groupe, la communauté comme acteur dans les soins, activités, projets.
- 3.2 Collaborer avec l’équipe pluridisciplinaire/le réseau
- 3.3 Animer un groupe
- 3.4 Participer à la démarche qualité
- 3.5 Exercer un raisonnement scientifique
- 3.6 Proposer des pistes de réflexion et de changement

Compétence 4 : Concevoir et /ou gérer des activités et soins spécifiques avec la participation du bénéficiaire, groupe, communauté

- 4.1 Favoriser la participation du bénéficiaire, du groupe, de la communauté
- 4.2 Élaborer un diagnostic psycho-médico-social individuel / un diagnostic communautaire
- 4.3 Concevoir un projet d’intervention¹ individuel / communautaire

Compétence 5: Assurer une communication professionnelle

- 5.1. Communiquer avec les bénéficiaires, les pairs, les professionnels et le réseau
- 5.2. Transmettre les données oralement et/ou par écrit
- 5.3. Evaluer la communication professionnelle

Compétence 6 : Réaliser les interventions et/ou projet spécifiques à la santé communautaire avec la participation du bénéficiaire, du groupe et/ou de la communauté

- 6.1. Opérationnaliser un projet d’intervention individuel/communautaire
- 6.2. Evaluer l’intervention/projet
- 6.3. Ajuster et/ou poursuivre l’intervention/projet

¹ Dans ce projet, l’expression « intervention individuelle » comprend également le soin

4. PROGRAMME D'ETUDE

Liens entre le programme de la 4e BSI spécialisation en santé communautaire et les grilles minimales en heures et en crédit

		Heures/année	Quadri.	ECTS	Pondération
S1001	Construction de l'identité professionnelle et analyse des structures en santé communautaire – 1 épreuve intégrée	80	1	4	80
1011S	AGSSCMI* 1 :Fondements et concepts de santé communautaire	45		2	
1012S	Organisation administrative et gestion du travail	20		1	
1013S	Concepts de santé (santé publique et santé communautaire)	15		1	
S1002	Analyse des déterminants sociaux de la santé et recherche appliquée – 1 épreuve intégrée	70	1	4	80
1021S	SPSTAMV** 1 :Santé environnementale	30		1	
1022S	Déterminants de santé	20		1	
1023S	Epidémiologie	10		1	
1024S	Statistique	10		1	
S1003	Analyse des publics et des contextes (1^{re} partie)	70	1	4	70
1031S	Anthropologie et communication interculturelle (Géographie humaine)	25		1	30
1032S	SPSTAMV** 2 :Santé mentale	15		1	20
1033S	AGSSCMI* 2 : Principes de communication (1 ^{ère} partie)	20		1	NE
1034S	SPSTAMV** 3 : Santé au travail	10		1	20
S1004	Enseignement clinique, Séminaires et recherche appliquée	250	1	15	200
S2001	Analyse des publics et des contextes (2^e partie) – 1 épreuve intégrée	50	2	3	60
2011S	SPSTAMV** 4 : Santé familiale et scolaire	15		1	
2012S	SPSTAMV** 5 : Santé aux personnes âgées	10		1	
2013S	Approche systémique et culturelle de la famille	25		1	
S2002	Enjeux socio-économiques– 1 épreuve intégrée	40	2	3	60
2021S	Economie politique et sociale	15		1	
2022S	Sociologie	25		2	
S2003	Cadre déontologique et légal de la démarche en santé communautaire	45	2	3	60
2031S	Législation sociale	25		2	30
2032S	Déontologie et éthique	20		1	30
S2004	Méthodologie de projet	50		3	50
2041S	AGSSCMI*3 : Méthodologie de projet	50	2	3	50
S2005	Enseignement clinique, Séminaires et recherche appliquée	250	2	15	400
S1T01	Conception et gestion de projets – 1 épreuve intégrée	92	1 et 2	6	140
T011S	Conception et pilotage d'un projet : Journée d'étude	12		2	
T012S	AGSSCMI* 2 : Principes de communication (2 ^{ème} partie)	20		1	
T013S	Psychologie sociale	25		1	
T015S	Psychologie des groupes	35		2	
	Total	997		60	1200

* Analyse et gestion des structures de santé communautaire et méthodologie d'intervention

** Santé et pathologie sociale par tranche d'âge et milieu de vie

Catégorie	Grille minimale	Grille ISSIG
Sciences fondamentales et biomédicales	4	6
Sciences humaines	6	12
Sciences professionnelles	6	10

AIP	30	30
Recherche appliquée	2	2